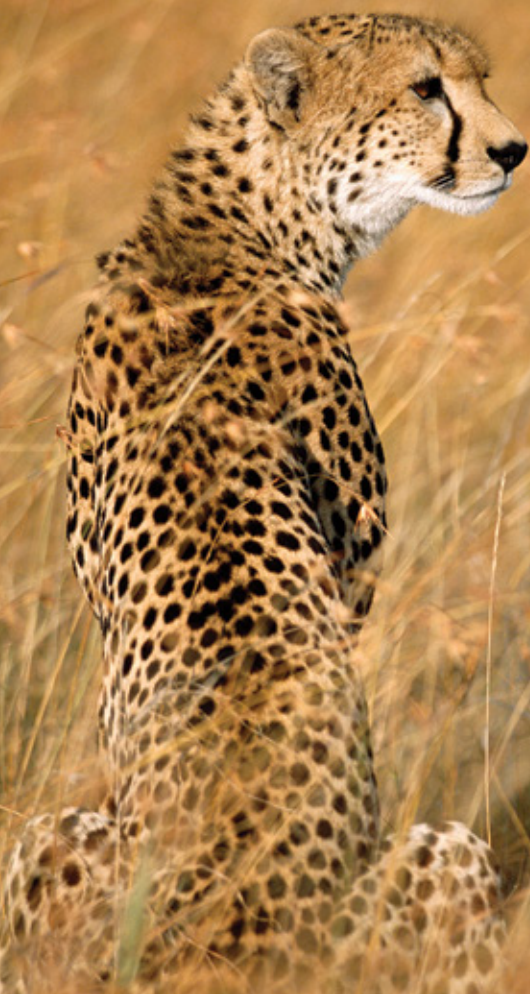


GUIDE D'IDENTIFICATION

Des Espèces Du Tchad

Inscrites à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)



ANNÉE 2018



GUIDE D'IDENTIFICATION Des Espèces Du Tchad CITES

Born Free USA remercie la Fondation Brigitte Bardot pour avoir financé ce guide et les autorités du Tchad pour leur soutien ayant permis son développement.



Voir la dernière page pour la liste des contacts utiles.

TABLE DES MATIÈRES

Comment utiliser ce guide	6	/ Testudines	65
Qu'est-ce que la CITES?	8	PLANTAE / EUPHORBIALES	
Qu'est-ce que la Liste Rouge?	15	/ Euphorbiaceae	66
Comment lire ce guide.	18	PLANTAE / MAGNOLIOPSIDA	
Qu'est-ce que les couleurs signifient	20	/ Fabales.	67
Étapes du contrôle des permis CITES	22		
CHORDATA / MAMMALIA			
/ Artiodactyla	24	Liste des sites internet utiles	68
/ Carnivora	27	Liste des contacts utiles	71
/ Perissodactyla	31		
/ Pholidota	31		
/ Primates	33		
/ Proboscidea	34		
/ Sirenia	35		
CHORDATA / AVES			
/ Anseriformes	36		
/ Ciconiiformes	37		
/ Cuculiformes	38		
/ Falconiformes	39		
/ Gruiformes	52		
/ Psittaciformes	55		
/ Strigiformes	57		
/ Struthioniformes	59		
CHORDATA / REPTILIA			
/ Crocodylia	60		
/ Sauria	60		
/ Serpentes	63		

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Travaillant dans tout type de poste frontière, que cela soit sur le terrain entre deux pays ou à un port d'entrée maritime ou aérien, ce guide vous aidera à identifier les espèces sauvages inscrites à la CITES, et leurs parties et produits, ainsi que la situation de leur mise en danger d'après la Liste Rouge de l'UICN. Ce guide est organisé par Classe et Ordre, donc si vous voyez une espèce de reptile ou une partie ou un produit de cette espèce, vous pouvez identifier l'ordre et l'espèce de l'animal correspondant, comme par exemple le crocodile, afin d'obtenir des informations détaillées sur cet animal. La Table des Matières comprend le numéro de page, vous permettant de faire défiler les pages du guide pour accéder à l'ordre de l'espèce.

Vous constaterez des sections de couleur vertes (comme ci-dessous) qui marquent chaque ordre, suivi par les espèces inscrites à la CITES et/ou évaluées par la Liste Rouge de l'UICN. Lorsque disponible, chaque espèce est accompagnée d'une photo ou d'une illustration et dans certains cas, d'un exemple des parties et produits de cette espèce présents dans le commerce afin de vous aider à discerner si ce que vous observez est en effet un spécimen issu d'une espèce menacée ou en danger d'extinction.

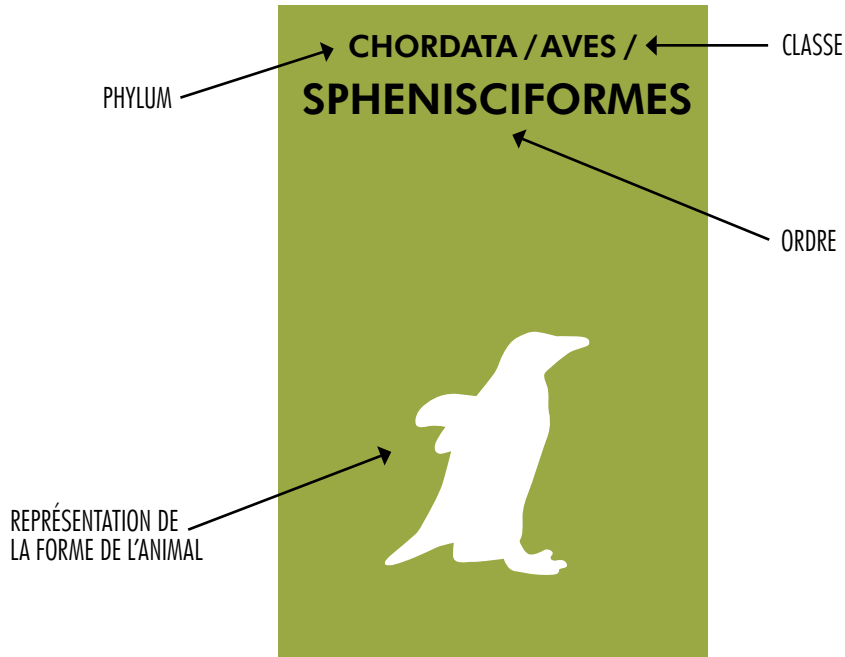


PHOTO: KENYA WILDLIFE SERVICES



La commercialisation mondiale des espèces sauvages d'animaux et de plantes est une industrie de plusieurs milliards de dollars qui peut engendrer des traitements cruels à l'égard des animaux ainsi que des déclins importants des populations. Les autorités chargées de la lutte contre la fraude ont déclaré, qu'en terme de

profitabilité, le commerce illégal des espèces sauvages est classé quatrième après le trafic de drogues, des armes et des êtres humains. Ce guide a été créé dans l'espoir de vous aider à identifier les espèces sauvages protégées et leurs parties et produits traversant les frontières et de pouvoir ainsi, ensemble, réduire le déclin des espèces menacées ou en danger d'extinction.

PHOTO: IAN REDMOND



Le garde Mbilizi Wenga montre à Ian Redmond, représentant de Born Free, un crâne de gorille braconné.

PHOTO: U.S. FISH & WILDLIFE SERVICE



Des agents de l'agence américaine de protection des espèces sauvages et halieutiques (USFWS) tentent d'identifier des espèces de requins à partir d'aïlerons confisqués.

QU'EST-CE QUE LA CITES?

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est un accord multilatéral entre plus de 180 gouvernements qui règlemente le commerce international des spécimens de faune et de flore sauvages afin de garantir que celui-ci ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent. Le traité de la CITES a été signé en 1973 et est entré en vigueur en juillet 1975.

Comment la CITES Fonctionne?

PHOTO: ISTOCK / WEBGIZIS



La CITES ne règlemente pas le commerce intérieur mais seulement le commerce international des espèces inscrites aux Annexes de la CITES. Le commerce international inclut les importations, les exportations, les réexportations et l'introduction en provenance de la mer (c'est à dire le transport, dans un État, de spécimens

d'espèces inscrites à la CITES qui ont été pris en haute mer). La CITES exige que le commerce international d'espèces protégées soit autorisé par le biais d'un système de permis. Le niveau de protection face au commerce varie en fonction du degré de protection requis pour chaque espèce, en d'autres termes plus une espèce est en danger d'extinction plus son commerce en sera restreint. Le commerce des espèces CITES est diverse et comprend, par exemple, le commerce des animaux et des plantes vivants, des produits alimentaires, des médicaments traditionnels, des articles en cuir, des grumes, des instruments et meubles en bois, des racines ou des essences, des produits bruts ou transformés issus des espèces sauvages.

Quelles espèces sont réglementées par la CITES?



À ce jour, environ 5 800 espèces d'animaux et 30 000 espèces de plantes sont réglementées par la CITES et inscrites aux Annexes I, II ou III de la CITES. L'inscription des espèces dans les annexes est basée en partie sur l'état de leur conservation et aussi sur l'urgence du besoin de leur protection contre le commerce international.

L'ANNEXE I limite le commerce international des espèces *menacées d'extinction qui sont ou pourraient être affectées par le commerce* (CITES Article II. 1) à des circonstances exceptionnelles pour des fins non-commerciales et impose la délivrance à la fois d'un permis d'importation et d'un permis d'exportation par le pays d'importation et le pays d'exportation. Les dispositions de la CITES stipulent qu'une activité peut être qualifiée de commerciale « si son but est d'obtenir un avantage économique (en espèces ou autrement) et si elle est orientée vers la revente, l'échange, la prestation d'un service ou tout autre forme d'utilisation économique ou d'obtention d'un avantage économique » (Résolution Conf.5.10 (Rev. CoP15)). L'Annexe I de la CITES inclut environ 1000 espèces parmi lesquelles les pangolins, les perroquets gris, les tortues de mer, les léopards et les lamantins d'Afrique de l'ouest.

L'ANNEXE II s'applique aux espèces qui *bien que n'étant pas nécessairement menacées actuellement d'extinction, pourraient le devenir si le commerce des spécimens de ces espèces n'était pas soumis à une réglementation stricte ayant pour but d'éviter une exploitation incompatible avec leur survie* (CITES Article II. 2). Les espèces peuvent également être inscrites à l'Annexe II si elles ressemblent, ou si leurs parties et produits ressemblent, à d'autres espèces inscrites à l'Annexe I ou II. Le commerce international des espèces de l'Annexe II est autorisé mais il est strictement contrôlé par un système de permis permettant de garantir qu'il ne soit pas préjudiciable à la survie des espèces, et que les spécimens aient été acquis légalement et dans le cas des spécimens vivants, qu'ils aient été mis en état et transportés de façon à éviter les risques de blessures, de maladie, ou de traitement rigoureux. L'Annexe II inclut plus de 34 600 espèces parmi lesquelles figurent les requins soyeux, les requins-taupes, la plupart des primates, la plupart des espèces de crocodiles et la majorité des espèces de perroquets.

L'ANNEXE III s'applique aux espèces qui sont protégées dans au moins un pays, qui a demandé aux autres Parties de la CITES de le soutenir dans le contrôle du commerce (CITES Article II. 3). Le commerce international des espèces inscrites à l'Annexe III n'est autorisé que si les spécimens ont été acquis légalement, et dans le cas des spécimens vivants, s'ils ont été mis en état et transportés de façon à éviter les risques de blessures, de maladie, ou de traitement rigoureux. L'Annexe III inclut plus de 200 espèces parmi lesquelles les gazelles dorcas inscrites par l'Algérie et la Tunisie, les protèles inscrits par le Botswana et les salamandres Algire inscrites par l'Algérie.

La liste des espèces inscrites aux Annexes I ou II de la CITES est régulièrement révisée par les Parties à la CITES durant les réunions de la Conférence des Parties (CoP) organisées chaque trois ans. La procédure à suivre pour procéder à des changements dans l'Annexe III est distincte de celle pour les Annexes I et II car chaque Partie est habilitée à y apporter unilatéralement des amendements. Une version actualisée des Annexes de la CITES est disponible sur la page officielle de la CITES accessible au lien suivant: www.cites.org/fra/app/appendices.php.

Comment la CITES protège-t-elle les espèces?



Pour que le commerce international d'une espèce protégée soit légal selon la CITES, la délivrance d'un permis et de certificats CITES valides, et le contrôle de ces documents aux frontières sont nécessaires. Les obligations réglementant la délivrance des permis CITES varient selon l'inscription des espèces à l'Annexe I, II ou III. La délivrance des permis CITES

pour les espèces inscrites à l'Annexe I ou II nécessite toujours d'être accompagnée d'un avis de commerce non-préjudiciable certifiant que la transaction autorisée par le permis CITES ne nuira pas à l'espèce.

Le commerce:

- Des espèces inscrites à l'Annexe I nécessite à la fois un permis d'exportation et un permis d'importation (le permis d'importation doit être délivré en premier);
- Des espèces inscrites à l'Annexe II nécessite seulement un permis d'exportation;
- Des espèces inscrites à l'Annexe III nécessite un permis d'exportation délivré par le pays qui a inscrit l'espèce à l'Annexe III et la délivrance d'un certificat d'origine par les autres Parties à la CITES.

L'introduction en provenance de la mer des espèces inscrites à l'Annexe I ou II nécessite la délivrance d'un certificat d'introduction en provenance de la mer et les réexportations d'espèces inscrites à l'Annexe I, II ou III nécessitent la délivrance d'un certificat de réexportation.

La CITES inclut une liste de dérogations (CITES Article VII) aux obligations sur la délivrance des permis CITES dans les cas suivants:

- Les spécimens en transit ou en transbordement qui restent sous le contrôle de la douane;
- Les spécimens qui ont été acquis avant que les dispositions CITES ne s'appliquent aux spécimens en question (ou spécimens pré-Convention);
- Les spécimens qui sont des objets personnels ou à usage domestique;
- Les animaux élevés en captivité et les plantes reproduites artificiellement;
- Certains types de spécimens échangés par des hommes de science ou des institutions scientifiques enregistrées;
- Les spécimens faisant partie d'une collection ou d'une exposition d'animaux ou de plantes itinérants telle que les cirques.

Comment la CITES est appliquée et respectée?

PHOTO: SIMON PIERCE / MARINE MEGAFAUNA FOUNDATION



Désignation des autorités CITES au niveau national


Chaque Partie doit désigner un ou plusieurs organes de gestion CITES principalement responsables de la délivrance de permis et de certificats, de décider si les dérogations de la CITES s'appliquent, de communiquer avec le Secrétariat de la CITES et les

autres Parties, de préparer et de soumettre des rapports annuels sur le commerce. Les Parties à la CITES doivent également désigner une autorité scientifique pour conseiller l'organe de gestion sur des points techniques importants tels que la délivrance des avis de commerce non-préjudiciable. Les coordonnées des autorités nationales CITES sont disponibles sur la page officielle de la CITES accessible au lien suivant: www.cites.org/fra/cms/index.php/component/cp.

L'application de la CITES à travers les agents des douanes et les agents de contrôle des frontières

Les agents des douanes et les agents chargés de la lutte contre la fraude jouent un rôle primordial dans l'application de la CITES. Leur rôle inclut, parmi d'autres prérogatives, l'identification des spécimens CITES afin de détecter toute activité de commerce illégal, l'inspection des convois et la vérification de la validité des documents CITES, la saisie des spécimens illégaux et les contrôles permettant de vérifier que les animaux vivants soient transportés en respect des normes applicables sur le bien-être animal.

Modèle de permis/certificat standard

 CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION		PERMIS/CERTIFICAT N° <input type="checkbox"/> EXPORTATION <input type="checkbox"/> REEXPORTATION <input type="checkbox"/> IMPORTATION <input type="checkbox"/> AUTRE:			Original 2. Valable jusqu'au _____	
		3. Importateur (nom et adresse) 3a. Pays d'importation			4. Exportateur/réexportateur (nom et adresse, pays) Signature du requérant _____	
5. Conditions particulières <i>Dans le cas d'animaux vivants, ce permis ou certificat n'est valable que si les conditions de transport satisfont à la Réglementation IATA du transport des animaux vivants; dans le cas de plantes vivantes, aux Perishable Cargo Regulations de l'IATA ou, dans le cas d'un transport non aérien, aux Lignes directrices CITES applicables au transport autre qu'aérien des plantes et des animaux vivants.</i>		6. Nom, adresse, sceau/cachet national et pays de l'organe de gestion				
5a. But de la transaction (voir au dos)		5b. Timbre de sécurité n°				
7./8. Nom scientifique (genre et espèce) et nom commun de l'animal ou de la plante		9. Description des spécimens, marques ou n° d'identification (âge/sexes si vivant)	10. Annexe et source (voir au dos)	11. Quantité (et unité)	11a. Total exporté/Quota	
A	7./8.	9.	10.	11.	11a.	
	12. Pays d'origine * Permis n°	Date	12a. Pays de provenance	Certificat n°	Date	12b. N° de l'établissement ** ou date de l'acquisition ***
B	7./8.	9.	10.	11.	11a.	
	12. Pays d'origine * Permis n°	Date	12a. Pays de provenance	Certificat n°	Date	12b. N° de l'établissement ** ou date de l'acquisition ***
C	7./8.	9.	10.	11.	11a.	
	12. Pays d'origine * Permis n°	Date	12a. Pays de provenance	Certificat n°	Date	12b. N° de l'établissement ** ou date de l'acquisition ***
D	7./8.	9.	10.	11.	11a.	
	12. Pays d'origine * Permis n°	Date	12a. Pays de provenance	Certificat n°	Date	12b. N° de l'établissement ** ou date de l'acquisition ***
* Pays dans lequel les spécimens ont été prélevés dans la nature, sont nés et ont été élevés en captivité ou reproduits artificiellement (seulement en cas de réexportation) ** Uniquement pour les spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe I nés et élevés en captivité ou reproduits artificiellement à des fins commerciales *** Pour les spécimens pré-Convention						
13. Ce permis/certificat est délivré par: _____ Lieu _____ Date _____ Timbre de sécurité, signature et cachet officiel _____						
14. Approbation de l'exportation:			15. Connaissance/lettre de transport aérien n°:			
Bloc	Quantité		Port d'exportation		Date	
A						
B						
C						
D						
		Signature		Timbre officiel et qualité		

Quelle est l'importance de la lutte contre le trafic des espèces sauvages?

L'explosion sans précédent du commerce illégal des espèces sauvages compromet la survie des espèces en danger d'extinction et nuit aux efforts déployés par les pays afin de gérer leurs ressources naturelles. Ce trafic a également un impact profond sur les communautés locales, les économies locales et la sécurité mondiale. L'identification des espèces commercialisées illégalement est donc une composante essentielle des efforts d'application des lois.

Le trafic des espèces sauvages détruit la biodiversité et entrave la prospérité des économies locales

Le trafic des espèces sauvages a un effet dévastateur sur la biodiversité et sur les foyers ruraux qui utilisent durablement les ressources naturelles. L'exploitation forestière illégale et l'abattage des espèces sauvages ont réduit drastiquement les écosystèmes sains sur lesquels beaucoup de communautés locales dépendent. Le combat contre cette criminalité cherche à empêcher que les trafiquants ne prélèvent, n'abattent, et ne commercialisent illégalement les espèces sauvages en danger.

Le trafic des espèces sauvages menace la sécurité nationale et régionale

Le faible risque et le rendement élevé du trafic des espèces sauvages en ont fait un crime de choix parmi plusieurs organisations terroristes. Les trafiquants d'espèces sauvages utilisent d'autres réseaux criminels pour transporter et vendre des produits d'espèces sauvages, et les groupes criminels transnationaux utilisent le trafic des espèces sauvages comme un business lucratif pour alimenter leurs activités. Les routes utilisées par les trafiquants de drogue sont utilisées pour transporter les espèces sauvages commercialisées illégalement. Le combat contre la criminalité liée aux espèces sauvages permet donc d'arrêter des groupes criminels transnationaux menaçant la sécurité nationale et régionale.

Qu'est-ce que la Liste Rouge Mondiale des Espèces Menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (Liste Rouge de l'UICN)



PHOTO: SIA SVANSCHALKWYK

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) est l'autorité mondiale principale en matière de détermination du statut de conservation des espèces. C'est une organisation qui fonctionne sur un système d'adhésion de membres et qui comprend plus de 1000 organisations et 10 000 experts scientifiques et spécialistes. La Liste Rouge Mondiale des Espèces Menacées de l'UICN (ou Liste

Rouge) est l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales. Elle fournit des informations taxonomiques et des détails sur l'état de conservation et la répartition des plantes et des animaux qui ont été évalués au niveau global.

Les espèces évaluées dans la Liste Rouge Mondiale des Espèces Menacées de l'UICN sont classées dans neuf catégories basées sur des critères tels que le taux de déclin, la taille de la population, la zone de répartition géographique, le degré de peuplement et la fragmentation de la répartition. Les neuf catégories de la Liste Rouge de l'UICN sont les suivantes:

Catégories de la Liste Rouge Mondiale des Espèces Menacées de l'UICN:

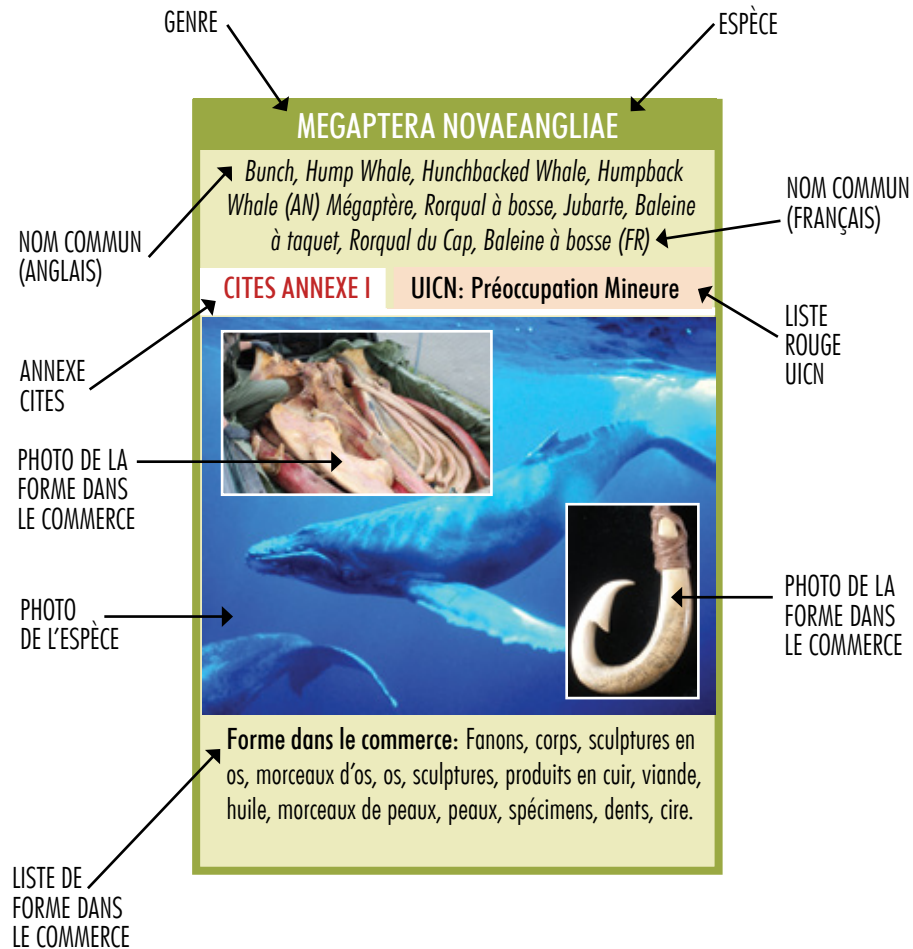
- **Éteint (EX)** Il ne fait aucun doute que le dernier individu du taxon est mort.
- **Éteint à l'état sauvage (EW)** Le taxon ne survit qu'en culture, en captivité ou dans le cadre d'une population (ou de populations) naturalisée(s), nettement en dehors de son ancienne aire de répartition.
- **En danger critique d'extinction (CR)** Le taxon est confronté à un risque extrêmement élevé d'extinction à l'état sauvage.
- **En danger (EN)** Le taxon est confronté à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage.
- **Vulnérable (VU)** Le taxon est confronté à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage.
- **Quasi menacée (NT)** Le taxon ne remplit pas, pour l'instant, les critères des catégories *En danger critique d'extinction*, *En danger* ou *Vulnérable* mais il est près de remplir ces critères.
- **Préoccupation mineure (LC)** Le taxon ne remplit pas les critères des catégories *En danger critique d'extinction*, *En danger*, *Vulnérable* ou *Quasi menacé*.
- **Données insuffisantes (DD)** On ne dispose pas d'assez de données pour évaluer directement ou indirectement le risque d'extinction en fonction de la distribution du taxon et/ou de l'état de sa population.
- **Non évaluée (NE)** Le taxon n'a pas encore été confronté aux critères.

Des informations complémentaires sur la Liste Rouge sont disponibles à l'adresse:

www.uicn.fr/wp-content/uploads/2016/06/UICN_2012_Categories_et_criteres_Liste_rouge.pdf

COMMENT LIRE CE GUIDE

Chaque espèce inscrite dans ce guide est présentée dans une case comme celle illustrée ci-dessous contenant les informations suivantes.



Ce guide utilise un code couleur afin de vous aidez à identifier si l'espèce est inscrite en tant qu'espèce "menacée ou en danger" d'extinction. Cette inscription est basée sur la Convention sur le Commerce International des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ainsi que sur la Liste Rouge Mondiale des Espèces Menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Les annexes de la CITES

Les espèces réglementées par la CITES sont inscrites dans trois annexes selon le degré de protection dont elles ont besoin. La Conférence des Parties (CoP), qui est l'organe de prise de décision de la Convention et inclut tous ses États membres, détermine en appliquant une série de critères biologiques et commerciaux si une espèce doit être inscrite à l'Annexe I ou II. Au cours des sessions de la CoP, les Parties soumettent des propositions basées sur ces critères afin d'amender l'inscription des espèces à ces deux Annexes. Les propositions d'amendements sont débattues par les Parties et peuvent être soumises à un vote si les Parties ne parviennent pas à trouver un consensus. Plus d'informations sont accessibles sur la page officielle de la CITES: www.cites.org/fra.

CITES ANNEXE I < comprend toutes les espèces menacées d'extinction qui sont ou pourraient être affectées par le commerce. Le commerce de leurs spécimens n'est autorisé que dans des conditions exceptionnelles.

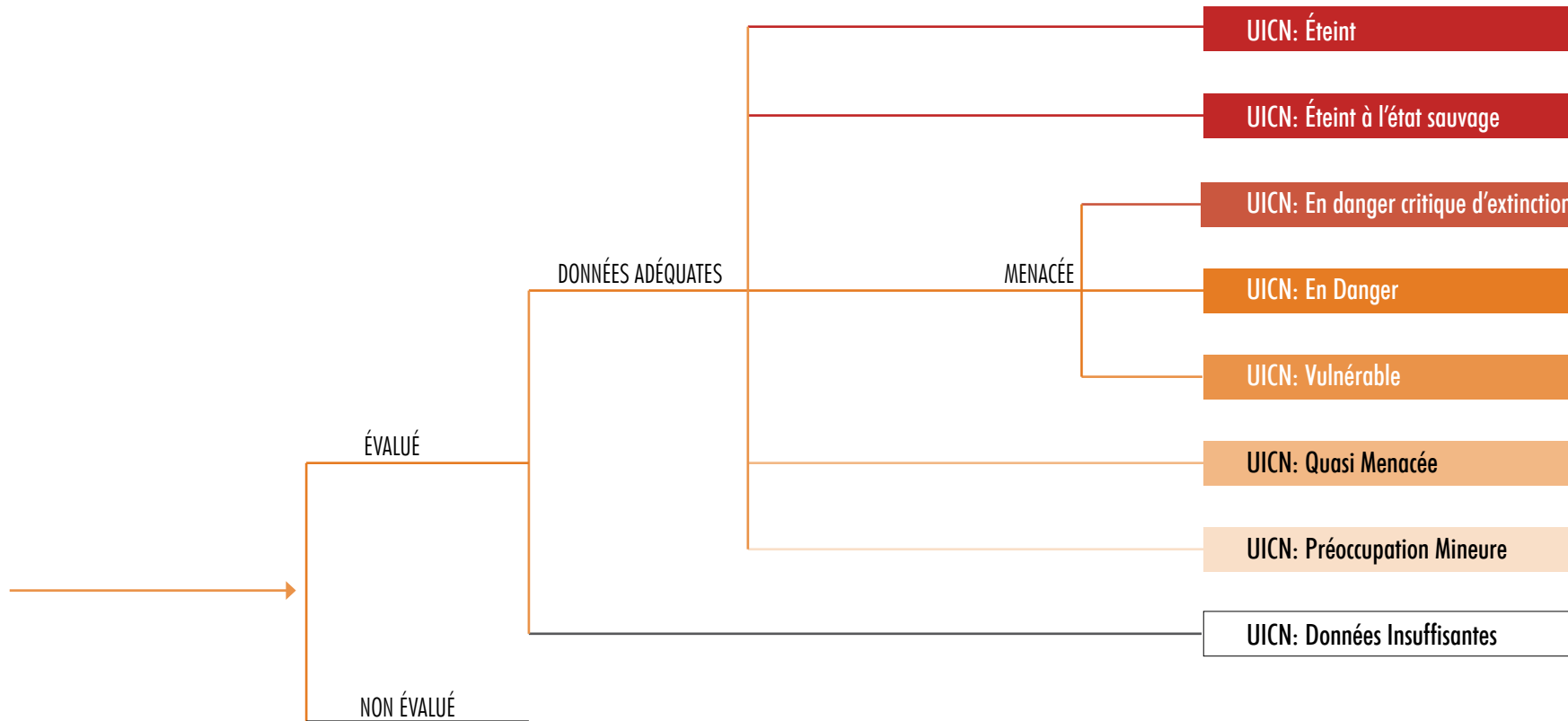
CITES ANNEXE II < comprend toutes les espèces qui ne sont pas nécessairement menacées d'extinction mais dont le commerce des spécimens doit être réglementé pour éviter une exploitation incompatible avec leur survie.

CITES ANNEXE III < comprend toutes les espèces protégées dans un pays qui a demandé aux autres Parties à la CITES de le soutenir dans le contrôle du commerce.

La Liste Rouge de l'UICN:

Les Catégories et Critères de la Liste Rouge de l'UICN ont pour objectif d'offrir un système facile à comprendre et accessible pour classer les espèces confrontées à un haut risque d'une extinction globale. L'objectif principal de ce système est d'apporter un cadre explicite pour la classification de la plus grande partie des espèces selon leur risque d'extinction. L'extinction est un processus qui ne peut être prédit avec

exactitude. Par conséquent, l'inscription dans une catégorie de haut risque d'extinction implique une plus forte probabilité d'extinction, et au cours des périodes de temps indiquées les taxons inscrits dans des catégories à haut risque d'extinction sont plus vulnérables à l'extinction que les taxons inscrits dans une catégorie à moindre risque d'extinction – sans un plan efficace de conservation.



VÉRIFIER

ÉTAPES DU CONTROLE DES PERMIS CITES

Que le permis ...

- Soit en cours de validité (six mois après la délivrance pour les permis d'exportation mais certaines Parties utilisent une durée de validité plus courte; un an maximum pour les permis d'importation).
- A été signé par le postulant si un espace est prévu pour la signature du postulant.
- Inclut le nom et les coordonnées complètes de l'importateur et de l'exportateur.

- Décrit avec exactitude les spécimens inclus dans la cargaison.
- Soit bien un permis CITES et pas un certificat sanitaire ou tout autre document.
- Soit un document original et pas une photocopie ou une copie.
- N'a pas été falsifié (c.à.d. qu'il n'a pas été modifié après sa délivrance).
- A été délivré par l'organe de gestion compétent.
- N'inclut aucune erreur (code de source correct, pays d'origine correct, etc.).
- Comprend des informations qui correspondent au contenu de la cargaison (même espèces, même nombre d'espèces, description et marque d'identification exactes, même contenu que sur le permis d'exportation initial s'il s'agit d'une réexportation; code de source et pays d'origine exacts).
- Inclut un timbre de sécurité si le pays ayant délivré le permis est un pays qui utilise des timbres de sécurité.*
- A été endossé au moment de l'exportation et que le nombre de spécimens exportés a été confirmé sur le permis.

Que le timbre de sécurité ...

- A été annulé par la signature de l'autorité ayant délivré le permis et oblitéré par cachet ou un sceau (le cachet, la signature et le numéro du timbre de sécurité doivent être lisibles).
- Soit authentique et ait été délivré pour le permis en question.

*Liste des pays exigeant un timbre de sécurité CITES au 30 novembre 2011 (CITES Notification No 2011/052):

- | | | | |
|---------------------------|-------------------------------------|--|-----------------------------------|
| • Afrique du Sud | • Finlande | • Mozambique | • Slovénie |
| • Argentine | • Gabon | • Namibie | • Soudan |
| • Bahamas | • Ghana | • Népal | • Sri Lanka |
| • Bénin | • Guatemala | • Nicaragua | • Suède |
| • Bermudes | • Guinée-Bissau | • Niger | • Suisse |
| • Botswana | • Guyana | • Norvège | • Suriname |
| • Brésil | • Honduras | • Nouvelle-Zélande | • Tanzanie |
| • Burkina Faso | • Inde | • Ouzbékistan | • (République-
Unie de) |
| • Cambodge | • Indonésie | • Pakistan | • Tchad |
| • Cameroun | • Iran (République
islamique d') | • Panama | • Togo |
| • Chili | • Jamaïque | • Paraguay | • Trinité-et-
Tobago |
| • Colombie | • Japon | • Pérou | • Uruguay |
| • Congo | • Kazakhstan | • Philippines | • Vanuatu |
| • Costa Rica | • Kenya | • Pologne | • Venezuela |
| • Côte d'Ivoire | • Liberia | • République
Centrafricaine | • (République
bolivarienne du) |
| • Croatie | • Libye | • République
démocratique
du Congo | • Viet Nam |
| • Cuba | • Luxembourg | • République
dominicaine | • Zimbabwe |
| • Danemark
(Groenland) | • Madagascar | • République
tchèque | |
| • El Salvador | • Malaisie | • Roumanie | |
| • Emirats arabes
unis | • Malawi | • Serbie | |
| • Equateur | • Mali | • Slovaquie | |
| • Erythrée | • Malte | | |
| • Fédération de
Russie | • Maroc | | |
| | • Mongolie | | |

CHORDATA / MAMMALIA /
ARTIODACTYLA



ADDAX NASOMACULATUS

Addax (AN)
Addax à nez tacheté, Addax, Antilope blanche (FR)

CITES ANNEXE I UICN: En Danger Critique d'Extinction



Forme dans le commerce: Corps, cornes, vivants, peaux, crânes, spécimens, trophées.

AMMOTRAGUS LERVIA

Aoudad, Uaddan, Barbary Sheep (AN)
Mouflon à manchettes, Aoudad (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



Forme dans le commerce: Corps, cornes, vivants, peaux, crânes, spécimens, trophées.

CEPHALOPHUS SILVICULTOR

Yellow-backed Duiker (AN)
Céphalophe géant, Céphalophe à dos jaune (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée



Forme dans le commerce: Corps, sculptures, vivants, peaux, crânes, queues, trophées, spécimens.

GAZELLA DORCAS

Dorcas Gazelle (AN)
Gazelle dorcas (FR)

CITES ANNEXE III* UICN: Vulnérable



Forme dans le commerce: Corps, vivants, viande, peaux, crânes, spécimens, trophées. *(Par l'Algérie et la Tunisie)

GAZELLA LEPTOCEROS

Slender-horned Gazelle, Rhim Gazelle, Sand Gazelle (AN)
Gazelle à cornes fines, Rhim, Gazelle leptocère (FR)

CITES ANNEXE I UICN: En Danger



Forme dans le commerce: Corps, sculptures, vivants, peaux, spécimens, trophées.

NANGER DAMA

Dama Gazelle, Addra Gazelle (AN)
Gazelle dama (FR)

CITES ANNEXE I UICN: En Danger Critique d'Extinction



Forme dans le commerce: Corps, sculptures, vivants, spécimens, trophées.

ORYX DAMMAH

Scimitar-horned Oryx, White Oryx, Sahara Oryx (AN)
Oryx de Libye, Oryx algazelle (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Éteint à l'État Sauvage



Forme dans le commerce: Corps, cornes, vivants, peaux, pièces, trophées.

HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS

Hippopotamus, Large Hippo, Common Hippopotamus (AN)
Hippopotame (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable

PHOTO: BERNARD DUPONT



PHOTO: ALL WALLS

PHOTO: ISTDIBS



Forme dans le commerce: Dents, os, pieds, organes génitaux, sculptures, produits en cuir, poils, vivants, défenses, trophées, peaux, corps, crânes, oreilles, vêtements, bijoux, viande, squelettes, spécimens, queues.

VULPES ZERDA

Fennec Fox (AN)
Fennec (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: DREW AVERY



Forme dans le commerce: Corps, articles en cuir (petit), vivants, crânes, spécimens, trophées.

ACINONYX JUBATUS

Cheetah, Hunting Leopard (AN)
Guépard (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable

PHOTO: ROB QLD



Forme dans le commerce: Corps, produits, poils, vivants, nappes, morceaux de peaux, peaux, crânes, spécimens, trophées.

CHORDATA / MAMMALIA / CARNIVORA*



**Toutes les espèces de félins (Felidae) sont inscrites à l'Annexe II sauf les espèces inscrites à l'Annexe I.*

CANIS AUREUS

Common Jackal, Golden Jackal (AN)
Chacal doré, Chacal commun (FR)

CITES ANNEXE III* UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: FONS BUTS



Forme dans le commerce: Corps, os, peaux, crânes, spécimens, dents, trophées. *(Par l'Inde)

CARACAL CARACAL

African Caracal, Caracal, Desert Lynx (AN)
Lynx du désert, Caracal (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, os, griffes, produits, vêtements, articles en cuir (petit), vivants, morceaux de peaux, peaux, spécimens, queues, dents, trophées, non précisé.

FELIS MARGARITA

Sand Dune Cat, Sand Cat (AN)
Chat des sables (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: MEL TOUL



Forme dans le commerce: Vivants, spécimens.

FELIS SILVESTRIS

Wild Cat, Wildcat (AN)
Chat sauvage, Chat orné (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, vêtements, poils, vivant, squelettes, peaux, crânes, spécimens, dents, trophées, non précisé.

LEPTAILURUS SERVAL

Serval (AN)
Chat-tigre, Serval (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

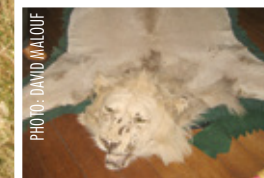


Forme dans le commerce: Corps, os, sculptures, articles en cuir (petit), vivants, morceaux de peaux, peaux, crânes, spécimens, dents, trophées.

PANTHERA LEO

Lion, African Lion (AN) Lion d'Afrique (FR)

CITES ANNEXE II* UICN: Vulnérable



Forme dans le commerce: Corps, os, griffes, pieds, poils, vivants, squelettes, peaux, crânes, spécimens, trophées.
*(Un quota annuel d'exportation zéro des spécimens d'os, morceaux d'os, produits d'os, griffes, squelettes, crânes et dents prélevés dans la nature et exportés à des fins commerciales. Des quotas annuels d'exportation pour le commerce des os, morceaux d'os, produits d'os, griffes, squelettes, crânes et dents à des fins commerciales, résultant de l'activité d'élevage en captivité en Afrique du Sud seront établis et communiqués chaque année au Secréariat de la CITES.)

PANTHERA PARDUS

Leopard, Panther (AN) Panthère, Léopard (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable



Forme dans le commerce: Corps, os, sculptures, griffes, vêtements, vivants, peaux, crânes, spécimens, dents, trophées.

HYAENA HYAENA

Striped Hyaena (AN)
Hyène rayée (FR)

CITES ANNEXE III* UICN: Quasi Menacée



Forme dans le commerce: Vivants, crânes, trophées.
*(Par le Pakistan)

AONYX CAPENSIS

Cape Clawless Otter, African Clawless Otter (AN)
Loutre à joues blanches (FR)

CITES ANNEXE II* UICN: Quasi Menacée



Forme dans le commerce: Vivants, peaux, crânes, spécimens. *(Inscrite à l'Annexe II sauf pour les populations du Cameroun et Nigéria qui sont inscrites à l'Annexe I)

HYDRICTIS MACULICOLLIS

Speckle-throated Otter, Spotted-necked Otter, Spot-necked Otter (AN) Loutre à cou tacheté (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée

PHOTO: DEREK KEATS



Forme dans le commerce: Vivants, peaux.

MELLIVORA CAPENSIS

Honey Badger, Ratel (AN) Ratel (FR)

CITES ANNEXE III* UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: IAN WHITE



Forme dans le commerce: Corps, os, vivants, morceaux de peaux, peaux, crânes, spécimens, queues, dents, trophées. *(Par le Botswana)

CIVETTICTIS CIVETTA

African Civet (AN) Civette d'Afrique, Civette africaine, Civette (FR)

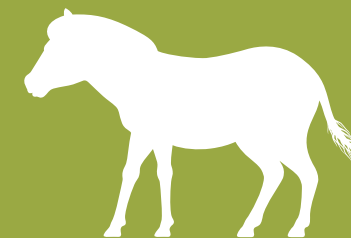
CITES ANNEXE III* UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: MIKE SOROCZYNSKI



Forme dans le commerce: Corps, sculptures, produits, extraits, poils, vivants, musc, huile, morceaux de peaux, peaux, crânes, spécimens, dents, trophées. *(Par le Botswana)

CHORDATA / MAMMALIA / PERISSODACTYLA



EQUUS AFRICANUS

African Ass, African Wild Ass (AN) Ane sauvage d'Afrique (FR)

CITES ANNEXE I* UICN: En Danger Critique d'Extinction

PHOTO: CUATROK HERNANDEZ



Forme dans le commerce: Vêtements, organes génitaux, vivants, spécimens. *(Inscrite à l'Annexe I, exclut la forme domestiquée appelée Equus asinus et n'est pas soumise aux dispositions de la Convention)

CERATOTHERIUM SIMUM

Square-lipped Rhinoceros, Grass Rhinoceros, White Rhinoceros (AN) Rhinocéros blanc (FR)

CITES ANNEXE I* UICN: Quasi Menacée



Forme dans le commerce: Corps, os, morceaux d'os, sculptures, produits, oreilles, pieds, organes génitaux, sculptures en corne, cornes, articles en cuir (grand), articles en cuir (petit), vivants, morceaux de peaux, peaux, crânes, spécimens, queues, dents, trophées, non précisé. *(Inscrite à l'Annexe I, sauf les populations d'Afrique du Sud et du Swaziland, à seule fin de permettre le commerce international d'animaux vivants vers des destinataires appropriés et acceptables et celui de trophées de chasse. Tous les autres spécimens sont considérés comme des spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe I et leur commerce est réglementé en conséquence)

DICEROS BICORNIS

Black Rhinoceros, Hook-lipped Rhinoceros, Browse Rhinoceros (AN) Rhinocéros noir (FR)

CITES ANNEXE I* UICN: En Danger Critique d'Extinction



PHOTO: HARALD ZIMMER

Forme dans le commerce: Corps, os, sculptures, poils, sculptures en corne, cornes, articles en cuir (grand), articles en cuir (petit), vivants, morceaux de peaux, queues, dents, trophées, non précisé. *(Inscrite à l'Annexe I, sauf les populations d'Afrique du Sud et de Swaziland de Ceratotherium simum simum)

CHORDATA / MAMMALIA / PHOLIDOTA



MANIS GIGANTEA

Giant Pangolin, Giant Ground Pangolin (AN) Pangolin géant, Grand pangolin (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable



PHOTO: TIKKI HAYWOOD TRUST



PHOTO: BORN FREE FOUNDATION

PHOTO: EKWOGE ABWE: DREXEL UNIVERSITY/SAN DIEGO ZOO GLOBAL

Forme dans le commerce: Produits, articles en cuir, vivants, écailles, morceaux de peaux, peaux, trophées.

MANIS TEMMINCKII

South African Pangolin, Cape Pangolin, Temminck's Ground Pangolin, Scaly Anteater (AN) Pangolin de Temminck, Pangolin terrestre du Cap (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable



Forme dans le commerce: Corps, écailles, spécimens, trophées.

CHORDATA / MAMMALIA / PRIMATES*



*Toutes les espèces de primates sont inscrites à l'Annexe II sauf les espèces inscrites à l'Annexe I.

CHLOROCEBUS TANTALUS

Tantulus Monkey (AN)
Vervet tantale (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: TIM GUIDA

Forme dans le commerce: Spécimens.

COLOBUS GUEREZA

Magistrate Colobus, Guereza, Eastern Black-and-white Colobus (AN) Colobe à épaules blanches, Colobe de l'Abyssinie, Colobe guéréza (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: JAMESWARWICK.CO.UK



PHOTO: FINE ARTS MUSEUMS OF SAN FRANCISCO

Forme dans le commerce: Corps, os, sculptures, produits, vêtements, poils, produits en poils, vivants, squelettes, peaux, crânes, spécimens, dents, trophées.

ERYTHROCEBUS PATAS

Patas Monkey (AN)
Patas (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: BROCKEN INAGLORY



PHOTO: CHARLES MACKAY



PHOTO: CHARLES MACKAY

Forme dans le commerce: Vivants, peaux, crânes, spécimens, dents, trophées.

PAPIO ANUBIS

Olive Baboon, Anubis Baboon (AN)
Babouin anubis (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: BORN FREE USA / TIM AJAX



PHOTO: CHARLES MACKAY

Forme dans le commerce: Corps, os, poils, vivants, squelettes, peaux, crânes, spécimens, dents, trophées.

GALAGO SENEGALENSIS

Senegal Bushbaby, Lesser Galago, Senegal Galago, Lesser Bushbaby (AN) Galago du Sénégal (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, vivants, squelettes, crânes, spécimens, non précisé.

CHORDATA / MAMMALIA / PROBOSCIDEA



LOXODONTA AFRICANA

African Savannah Elephant, African Elephant (AN) Eléphant africain, Eléphant d'Afrique (FR)

CITES ANNEXE I* UICN: Vulnérable

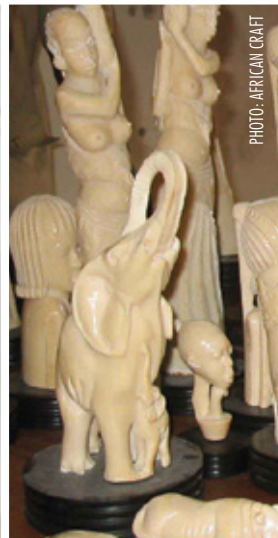


Forme dans le commerce: Corps, os, produits, oreilles, pieds, vêtements, poils, produits en poil, sculptures en ivoire, morceaux d'ivoire, articles en cuir (grand), articles en cuir (petit), nappes, morceaux de peaux, peaux, crânes, spécimens, queues, dents, trophées, défenses. *(Inscrite à l'Annexe I, sauf les populations de l'Afrique du Sud, du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe qui sont inscrites à l'Annexe II à seule fin de permettre les transactions non commerciales portant sur des trophées de chasse)

LOXODONTA AFRICANA

African Savannah Elephant, African Elephant (AN) Eléphant africain, Eléphant d'Afrique (FR)

CITES ANNEXE I* UICN: Vulnérable



CHORDATA / MAMMALIA / SIRENIA

TRICHECHUS SENEGALENSIS

African Manatee, West African Manatee (AN) Lamantin ouest-africain, Lamantin d'Afrique, Lamantin du Sénégal (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable



Forme dans le commerce: Sculptures en os, morceaux d'os, produits, poils, vivants, peaux, crânes, spécimens, dents.

PHOTO: THE ELEPHANT STORY

PHOTO: ROLF, GERMANY

**CHORDATA / AVES /
ANSERIFORMES**



DENDROCYGNA BICOLOR

Fulvous Whistling-Duck, Fulvous Tree-Duck (AN)
Dendrocygne fauve (FR)

CITES ANNEXE III* UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: ALLAN HOPKINS

Forme dans le commerce: Corps, vivants, crânes, trophées, spécimens. *(Par le Honduras)

SARKIDIORNIS MELANOTOS

African Comb Duck, Knob-billed Goose, Comb Duck (AN)
Canard à bosse bronzé, Canard à bosse, Canard coronculé, Sarcidiorne à crête (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: BERNARD DUPONT

Forme dans le commerce: Corps, plumes, vivants, spécimens, trophées.

**CHORDATA / AVES /
CICONIIFORMES***



*Toutes les espèces de flamants (*Phoenicopteridae* spp.) sont inscrites à l'Annexe II.

BALAENICEPS REX

Whale-headed Stork, Shoebill (AN)
Baléniceps roi, Bec-en-sabot, Bec-en-sabot du Nil (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



Forme dans le commerce: Corps, morceaux d'os, plumes, vivants, crânes, spécimens, non précisé.

CICONIA NIGRA

Black Stork (AN)
Cigogne noire (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

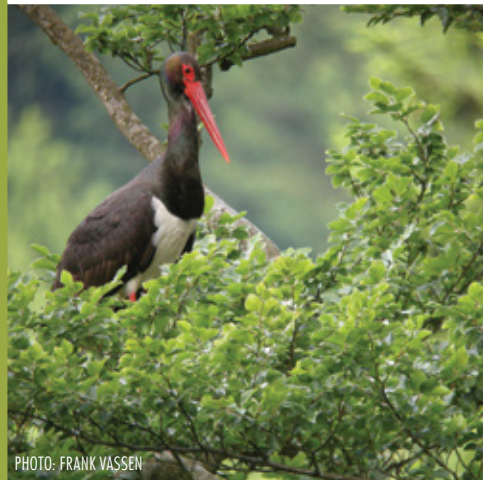


PHOTO: FRANK VASSEN

Forme dans le commerce: Corps, produits, plumes, vivants, spécimens.

PHOENICONAIAS MINOR

Lesser Flamingo (AN)
Flamant nain, Petit flamant (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée



PHOTO: JERRY FRIEDMAN

Forme dans le commerce: Corps, œufs, plumes, vivants, squelettes, peaux, crânes, spécimens, trophées.

PLATALEA LEUCORODIA

White Spoonbill, Spoonbill, Eurasian Spoonbill (AN)
Spatule blanche (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: ANDREAS TREPTE

Forme dans le commerce: Corps, vivants, spécimens.

**CHORDATA / AVES /
CUCULIFORMES***



*Toutes les espèces de Touracos (*Tauraco spp.*) sont inscrites à l'Annexe II.

TAURACO LEUCOLOPHUS

White-crested Turaco (AN)
Touraco à huppe blanche (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: JEFF WHITLOCK

Forme dans le commerce: Corps, vivants.

**CHORDATA / AVES /
FALCONIFORMES***



*Toutes les espèces d'aigles, faucons, éperviers et vautours (*Falconiformes spp.*) sont inscrites à l'Annexe II sauf *Caracara lutosa* et les espèces de la famille *Cathartidae*, qui ne sont pas inscrites aux annexes; ainsi que les espèces inscrites aux Annexes I et III.

ACCIPITER BADIUS

Little Banded Sparrowhawk, Shikra (AN)
Épervier shikra (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Vivants, coquilles d'oeufs, spécimens.

ACCIPITER NISUS

Eurasian Sparrowhawk, Sparrowhawk (AN)
Épervier d'Europe (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: DAVE CURTIS



Forme dans le commerce: Corps, œufs, plumes, vivants, squelettes, spécimens, trophées.

ACCIPITER OVAMPENSIS

Ovampo Sparrowhawk, Ovambo Sparrowhawk (AN)
Épervier de l'Ovampo (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: MELISSA CLIFFORD



Forme dans le commerce: Corps, spécimens.

AQUILA CLANGA

Spotted Eagle, Greater Spotted Eagle (AN)
Aigle criard (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable

PHOTO: KOSHY KOSHY



Forme dans le commerce: Corps, plumes.

AQUILA NIPALENSIS

Steppe Eagle (AN)
Aigle des steppes (FR)

CITES ANNEXE II UICN: En Danger

PHOTO: TARIQUE SANI



Forme dans le commerce: Corps, produits, vivants, peaux, crânes, spécimens.

AQUILA POMARINA

Lesser Spotted Eagle (AN)
Aigle pomarin (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: ACONCAQUA



Forme dans le commerce: Corps, plumes, vivants.

AQUILA RAPAX

Tawny Eagle (AN)
Aigle ravisseur (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: ARNO MEINTJES



Forme dans le commerce: Corps, produits, vivants, peaux, crânes, spécimens.

AQUILA VERREAUXII

Verreaux's Eagle, Black Eagle, African Black Eagle (AN)
Aigle de Verreaux (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: DEREK KEATS



Forme dans le commerce: Corps, vivants, coquilles d'oeufs, peaux, spécimens, trophées, non précisé.

AVICEDA CUCULOIDES

African Cuckoo-Hawk, African Cuckoo-Falcon, African Baza (AN)
Baza coucou, Faucon-coucou (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: INATURALIST/CELESTA

Forme dans le commerce: Vivants, spécimens.

BUTASTUR RUFIPENNIS

Grasshopper Buzzard-Eagle, Grasshopper Buzzard (AN)
Busautour des sauterelles (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: INATURALIST/RON SAVAGE



Forme dans le commerce: Vivants, peaux, spécimens, trophées.

BUTEO AUGURALIS

Red-tailed Buzzard, Red-necked Buzzard, African Red-tailed Buzzard (AN)
Buse à queue rousse, Buse d'Afrique (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: INATURALIST/YVONNE A. DE JONG



Forme dans le commerce: Vivants.

BUTEO BUTEO

Common Buzzard, Buzzard, Eurasian Buzzard (AN)
Buse variable (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, sculptures, œufs, produits, plumes, articles en cuir, vivants, squelettes, crânes.

BUTEO RUFINUS

Long-legged Buzzard (AN)
Buse féroce (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: JOSE JOAQUIN PEREZ GAMERO



Forme dans le commerce: Vivants, morceaux de peaux, spécimens.

CHELICTINIA RIOCOURII

Scissor-tailed Kite, African Swallow-tailed Kite (AN)
Elanion naucler (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Vivants.

CIRCAETUS BEAUDOUINI

Beaudouin's Snake-Eagle (AN)
Circaète de Beaudouin (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Vulnérable**

PHOTO: BILLY NO MATES



Forme dans le commerce: Corps.

CIRCAETUS CINERASCENS

Smaller Banded Snake-Eagle, Banded Snake-Eagle (AN)
Circaète cendré (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**

PHOTO: TONY (TICKSPICS)



Forme dans le commerce: Corps.

CIRCAETUS CINEREUS

Brown Harrier-Eagle, Brown Snake-Eagle (AN)
Circaète brun (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**

PHOTO: CHRIS EASON



Forme dans le commerce: Corps, crânes, spécimens, trophées.

CIRCAETUS GALLICUS

Short-toed Eagle, Short-toed Snake-Eagle (AN)
Circaète Jean-le-Blanc (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**

PHOTO: MARIO M



Forme dans le commerce: Corps, vivants, spécimens.

CIRCUS AERUGINOSUS

Marsh Harrier, Eurasian Marsh-Harrier, Western Marsh-Harrier (AN)
Busard des roseaux (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**

PHOTO: ROBERTO VILLA



Forme dans le commerce: Corps, sculptures, œufs, plumes, vivants, peaux, spécimens.

CIRCUS MACROURUS

Pallid Harrier, Pale Harrier (AN)
Busard pâle (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Quasi Menacée**

PHOTO: CHINMAYISK



Forme dans le commerce: Corps, vivants, peaux, spécimens, trophées.

CIRCUS PYGARGUS

Montagu's Harrier (AN)
Busard de montagne, Busard cendré (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**

PHOTO: JTARIQUE SANI



Forme dans le commerce: Corps, spécimens.

ELANUS CAERULEUS

Black-winged Kite, Black-shouldered Kite (AN)
Elanion blanc, Elançon blanc (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: RON SAVAGE



Forme dans le commerce: Corps, vivants, squelettes, peaux, crânes, spécimens, trophées.

GYPOHIERAX ANGOLENSIS

Vulturine Fish-Eagle, Palm-nut Vulture (AN)
Palmiste africain (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: STEVE GARVLE



Forme dans le commerce: Plumes, vivants, spécimens.

GYPS AFRICANUS

White-backed Vulture, African White-backed Vulture (AN)
Vautour africain (FR)

CITES ANNEXE II UICN: En Danger Critique d'Extinction

PHOTO: MICHAEL HEYNS



Forme dans le commerce: Corps, sculptures, vivants, spécimens.

GYPS RUEPELLII

Ruppell's Vulture, Ruppell's Griffon, Ruppell's Griffon Vulture (AN)
Vautour de Rüppell (FR)

CITES ANNEXE II UICN: En Danger Critique d'Extinction

PHOTO: JOHN BOOTH



Forme dans le commerce: Corps, sculptures, vivants, spécimens.

HALIAETUS VOCIFER

River Eagle, African Fish-Eagle (AN)
Pygargue vocifer, Aigle pêcheur africain (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: HENNLE/CORRLE COETZEE



Forme dans le commerce: Corps, sculptures, œufs, plumes, vivants, peaux, spécimens, trophées, non précisé.

HIERAAETUS AYRESII

Ayres's Hawk-Eagle, Ayres's Eagle (AN)
Aigle d'Ayres (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: NIGEL VOADEN



Forme dans le commerce: Vivants, spécimens.

HIERAAETUS PENNATUS

Booted Eagle (AN)
Aigle botté (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, œufs, vivants, peaux, spécimens, trophées.

HIERAAETUS SPILOGASTER

African Hawk-Eagle, African Eagle (AN)
Aigle fascié, Aigle-autour fascié (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: PIET GROBLER



Forme dans le commerce: Plumes, vivants, coquilles d'œufs, spécimens.

HIERAAETUS WAHLBERGI

Wahlberg's Eagle (AN)
Aigle de Wahlberg (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Plumes, vivants, spécimens, trophées.

KAUPIFALCO MONOGRAMMICUS

Lizard Buzzard (AN)
Autour unibande (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, vivants, spécimens, trophées.

LOPHAETUS OCCIPITALIS

Long-crested Eagle (AN)
Aigle huppard (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, articles en cuir (petit), vivants, spécimens, trophées.

MACHEIRAMPHUS ALCINUS

Bat Hawk, Bat Kite (AN)
Milan des chauves-souris (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Vivants, spécimens.

MELIERAX METABATES

Dark Chanting-Goshawk (AN)
Autour sombre (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, vivants, peaux, spécimens.

MICRONISUS GABAR

Gabar Goshawk (AN)
Autour gabar (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, plumes, vivants, peaux, spécimens, trophées.

MILVUS MIGRANS

Black Kite, Yellow-billed Kite, Pariah Kite (AN)
Milan noir (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, œufs, plumes, pieds, vêtements, peaux, crânes, spécimens, trophées, non précisé.

NECROSYRTES MONACHUS

Hooded Vulture (AN)
Percnoptère brun, Vautour charognard (FR)

CITES ANNEXE II UICN: En Danger Critique d'Extinction



Forme dans le commerce: Corps, vivants, peaux, spécimens, trophées.

NEOPHRON PERCNOPTERUS

Egyptian Vulture (AN)
Vautour percnoptère, Percnoptère d'Égypte (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: En Danger**

PHOTO: MICHAEL CLARKE STUFF



Forme dans le commerce: Corps, œufs, plumes, vivants, peaux, spécimens.

PERNIS APIVORUS

European Honey-Buzzard, Honey Buzzard (AN)
Bondrée apivore (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**

PHOTO: ANDREAS TREPTE



Forme dans le commerce: Corps, œufs, vivants, spécimens, trophées.

POLEMAETUS BELLICOSUS

Martial Eagle (AN)
Aigle martial (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Vulnérable**



Forme dans le commerce: Corps, plumes, vivants, peaux, spécimens, trophées.

POLYBOROIDES TYPUS

African Harrier-Hawk, African Gymnogone, Gymnogone (AN)
Gymnogène d'Afrique (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**

PHOTO: INATURALIST/DICK DANIELS



Forme dans le commerce: Corps, sculptures, plumes, vivants, coquilles d'œufs, peaux, spécimens, trophées.

TERATHOPIUS ECAUDATUS

Bateleur, Bateleur Eagle (AN)
Bateleur des savanes, Bateleur (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Quasi Menacée**

PHOTO: K. GUNTER STURM



Forme dans le commerce: Corps, os, plumes, vivants, squelettes, peaux, spécimens, trophées.

TORGOS TRACHELIOTOS

Lappet-faced Vulture, Nubian Vulture (AN)
Vautour oricou, Oricou (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: En Danger**

PHOTO: DICK DANIELS



Forme dans le commerce: Vivants, peaux, spécimens, trophées.

TRIGONOCEPS OCCIPITALIS

White-headed Vulture (AN)
Vautour à tête blanche, Vautour huppé (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: En Danger Critique d'Extinction**

PHOTO: TIM MELLING



Forme dans le commerce: Corps, os, vivants, peaux, spécimens, trophées.

FALCO ALOPEX

Fox Kestrel (AN)
Crécerelle renard, Faucon-renard (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**

PHOTO: ODILEVA



Forme dans le commerce: Corps, vivants, spécimens.

FALCO ARDOSIACEUS

Grey Kestrel (AN)
Faucon ardoisé (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: INATURALIST/LESLIE FLINT



Forme dans le commerce: Vivants.

FALCO BIARMICUS

Lanner Falcon, Lanner (AN)
Faucon lanier (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: INATURALIST/CARMELO LOPEZ ABAD



Forme dans le commerce: Vivants.

FALCO CHERRUG

Saker, Saker Falcon (AN)
Faucon sacre (FR)

CITES ANNEXE II UICN: En Danger



Forme dans le commerce: Corps, vivants, spécimens.

FALCO CHICQUERA

Red-headed Falcon, Red-necked Falcon, Red-headed Merlin (AN)
Faucon chicquera, Faucon à cou roux (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée

PHOTO: DEREK KEATS



Forme dans le commerce: Corps, vivants, spécimens, trophées.

FALCO CONCOLOR

Sooty Falcon (AN)
Faucon concolore (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée

PHOTO: FRANK VASSEN



Forme dans le commerce: Vivants, spécimens.

FALCO CUVIERII

African Hobby (AN)
Hobereau africain, Faucon de Cuvier (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: ROLF DE BY



Forme dans le commerce: Vivants, spécimens.

FALCO NAUMANNI

Lesser Kestrel (AN)
Faucon crécerellette (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: GLENN VAN WINDT



Forme dans le commerce: Corps, œufs, plumes, vivants, spécimens, trophées.

FALCO PEREGRINUS

Peregrine Falcon, Peregrine, Duck Hawk (AN)
Faucon pèlerin (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: JAN WILLEM STEFFELAAR



Forme dans le commerce: Corps, œufs, vivants, plumes, spécimens.

FALCO SUBBUTEO

Northern Hobby, Eurasian Hobby, Hobby (AN)
Faucon hobereau (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: SYLVIE AUGENDRE



Forme dans le commerce: Corps, œufs, vivants, spécimens, trophées.

FALCO TINNUNCULUS

Common Kestrel, Kestrel, Eurasian Kestrel (AN)
Faucon crécerelle (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: NATURGUCKER.DE



Forme dans le commerce: Corps, œufs, plumes, pieds, vivants, coquilles d'œufs, squelettes, peaux, crânes, spécimens, trophées.

FALCO VESPERTINUS

Red-footed Falcon, Western Red-footed Falcon (AN)
Faucon kobez (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée

PHOTO: VBOECKLI



Forme dans le commerce: Corps, plumes, vivants, spécimens.

PANDION HALIAETUS

Osprey (AN)
Balbuzard pêcheur, Balbugard fluviale, Aigle pêcheur (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, plumes, vivants, vêtements, spécimens.

SAGITTARIUS SERPENTARIUS

Secretarybird (AN) Serpentaire, Secrétaire des serpents,
Messenger sagittaire (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable

PHOTO: LUDOVIC HIRLMANN



Forme dans le commerce: Corps, vivants, spécimens, trophées.

**CHORDATA / AVES /
GRUIFORMES***

*Toutes les espèces de grues (Gruidae spp.), d'outardes (Otididae spp.), de cotingas (Rupicola spp.), et de paradisiers (Paradisaeidae spp.) sont inscrites à l'Annexe II sauf les espèces inscrites à l'Annexe I.

ANTHROPOIDES VIRGO

Demoiselle Crane (AN)
Grue demoiselle, Demoiselle de Numidie (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: SUMEET MOGHE



Forme dans le commerce: Corps, vivants, spécimens.

BALEARICA PAVONINA

Black Crowned-Crane, West African Crowned Crane (AN)
Grue couronnée de l'Afrique de l'ouest et du Soudan,
Grue couronnée (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable

PHOTO: NATURGUCKER



Forme dans le commerce: Corps, vivants, trophées.

ARDEOTIS ARABS

Arabian Bustard (AN)
Outarde arabe, Grande outarde arabe (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Quasi Menacée**



Forme dans le commerce: Œufs, plumes, vivants.

EUPODOTIS SENEGALENSIS

White-bellied Bustard, Senegal Bustard, White-bellied Korhaan (AN)
Outarde du Sénégal (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Plumes, spécimens.

LISSOTIS MELANOGASTER

Black-bellied Bustard, Black-bellied Korhaan (AN)
Outarde à ventre noir (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Corps, vivants, peaux, spécimens, trophées.

LOPHOTIS SAVILEI

Savile's Bustard (AN)
Outarde de Savile (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Spécimens.

NEOTIS DENHAMI

Denham's Bustard, Stanley Bustard (AN)
Outarde de Denham, Outarde de Burchell (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Quasi Menacée**



Forme dans le commerce: Corps, peaux, crânes, spécimens, trophées.

NEOTIS NUBA

Nubian Bustard (AN)
Outarde nubienne, Outarde de Nubie (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Quasi Menacée**



Forme dans le commerce: Corps, vivants, spécimens.

**CHORDATA / AVES /
PSITTACIFORMES***

*Toutes les espèces de grues (*Gruidae spp.*), d'outardes (*Otididae spp.*), de cotingas (*Rupicola spp.*), et de paradisiers (*Paradisaeidae spp.*) sont inscrites à l'Annexe II sauf les espèces inscrites à l'Annexe I. *Agapornis roseicollis*, *Melopsittacus undulatus*, *Nymphicus hollandicus* et *Psittacula krameri* ne sont pas inscrites aux Annexes.

AGAPORNIS PULLARIUS

Red-faced Lovebird, Red-headed Lovebird (AN)
Perruche à tête rouge, Inséparable à tête rouge (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Corps, vivants, peaux, spécimens.

POICEPHALUS CRASSUS

Niam-niam Parrot (AN)
Perroquet des Niam-niam (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Vivants.

POICEPHALUS MEYERI

Brown Parrot, Meyer's Parrot (AN)
Perroquet de Meyer (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, vivants, spécimens.

POICEPHALUS SENEGALUS

Senegal Parrot (AN)
Perroquet youyou, Youyou, Perroquet à tête grise (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, produits, plumes, vivants, peaux, crânes, spécimens, trophées.

CHORDATA / AVES / STRIGIFORMES*



**Toutes les espèces de rapaces nocturnes (Strigiformes spp.) sont inscrites à l'Annexe II sauf les espèces inscrites à l'Annexe I et Sceloglaux albifacies.*

ASIO CAPENSIS

Marsh Owl, African Marsh Owl (AN)
Hibou du Cap (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, œufs, vivants, peaux, trophées.

ASIO FLAMMEUS

Short-eared Owl (AN)
Hibou brachyote, Hibou des marais (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, griffes, plumes, vivants, spécimens, trophées.

ATHENE NOCTUA

Tibet Owlet, Little Owl, Northern Little Owl (AN)
Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, œufs, vivant, peaux, crânes, spécimens, trophées.

BUBO ASCALAPHUS

Pharaoh Eagle-Owl (AN)
Grand-duc ascalaphe, Grand-duc du désert (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, vivants, peaux, spécimens.

BUBO CINERASCENS

Greyish Eagle-Owl (AN)
Grand-duc du Sahel (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Vivants, spécimens.

BUBO LACTEUS

Milky Eagle-Owl, Giant Eagle-Owl, Verreaux's Eagle-Owl (AN)
Grand-duc de Verreaux (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Corps, plumes, vivants, spécimens.

GLAUCIDIUM PERLATUM

Pearl-spotted Owlet (AN)
Chevêchette perlée (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Corps, vivants, peaux, crânes, spécimens, trophées.

OTUS SCOPS

Eurasian Scops-Owl, Scops Owl, Common Scops-Owl (AN)
Hibou Petit-duc, Petit-duc scops (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Corps, œufs, vivants, morceaux de peaux, peaux, crânes, spécimens.

OTUS SENEGALENSIS

African Scops-Owl (AN)
Petit-duc africain (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Corps, spécimens.

PTILOPSIS LEUCOTIS

White-faced Scops-Owl (AN)
Petit-duc à face blanche (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Corps, œufs, vivants, peaux, spécimens, trophées.

TYTO ALBA

Common Barn-Owl, Barn Owl (AN)
Chouette effraie, Effraie africaine, Effraie des clochers (FR)

CITES ANNEXE I **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Corps, vivants.

CHORDATA / AVES / STRUTHIONIFORMES



STRUTHIO CAMELUS

Ostrich (AN)
Autruche d'Afrique (FR)

CITES ANNEXE I* UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: CHAD ROSENTHAL

Forme dans le commerce: Vivants, œufs, œufs (vivants), plumes, vêtements, coquilles d'œufs.

**(Inscrite à l'Annexe I seulement pour les populations des pays suivants: Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Nigéria, République centrafricaine, Sénégal, Soudan et Tchad; aucune autre population n'est incluse dans les Annexes)*

CHORDATA / REPTILIA / CROCODYLIA*



**Toutes les espèces de crocodiles (Crocodylia spp.) sont inscrites à l'Annexe II sauf les espèces inscrites à l'Annexe I.*

CROCODYLUS CATAPHRACTUS

African Slender-snouted Crocodile, African Sharp-nosed Crocodile, Long-snouted Crocodile (AN)
Crocodile à museau étroit, Crocodile à museau allongé d'Afrique, Faux-gavial d'Afrique (FR)

CITES ANNEXE I UICN: En Danger Critique d'Extinction



PHOTO: CHARLES MACKAY

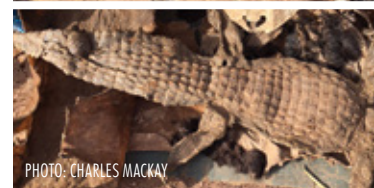


PHOTO: CHARLES MACKAY



PHOTO: STEVEN HERZBERG

Forme dans le commerce: Articles en cuir (grand), articles en cuir (petit), vivants, morceaux de peaux, peaux, crânes, spécimens.

CROCODYLUS NILOTICUS

Nile Crocodile (AN)
Crocodile du Nil (FR)

CITES ANNEXE I* UICN: Préoccupation Mineure

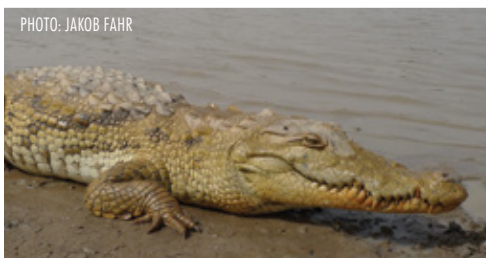


PHOTO: JAKOB FAHR

Forme dans le commerce: Corps, sculptures, œufs (vivants), vêtements, articles en cuir (grand), articles en cuir (petit), vivants, viande, morceaux de peaux, peaux, crânes, queues, trophées, non précisé. **(Inscrite à l'Annexe I, sauf les populations des pays suivants: Afrique du Sud, Botswana, Egypte, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Mozambique, Namibie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe, qui sont inscrites à l'Annexe II.)*

CHORDATA / REPTILIA / SAURIA*



**Toutes les espèces de lézards fouette-queue (Saara et Uromastyx spp.), de caméléons (Archaius, Bradypodion, Brookesia, Calumma, Chamaeleo, Furcifer, Kinyangia, Nadzikambia, Palleon, Rhampholeon, Rieppeleon, Trioceros), et de varans (Varanus spp.) sont inscrites à l'Annexe II sauf les espèces inscrites à l'Annexe I ou II.*

UROMASTYX DISPAR

Sudan Mastigure (AN)
Pas de nom commun (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Non Évaluée



PHOTO: LTSHEARS

Forme dans le commerce: Articles en cuir (petit), vivants, crânes, spécimens.

CHAMAELEO AFRICANUS

Sahel Chameleon, African Chameleon,
Basilisk Chameleon (AN) Caméléon africain (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: TIM MELLING

Forme dans le commerce: Vivants.

CHAMAELEO GRACILIS

Slender Chameleon, Gracile Chameleon, Spur-heeled Chameleon, Graceful Chameleon (AN) Caméléon gracile (FR)

CITES ANNEXE II | UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: TIM COLSTON



Forme dans le commerce: Corps, vivants, spécimens.

CHAMAELEO LAEVIGATUS

Smooth Chameleon (AN) Pas de nom commun (FR)

CITES ANNEXE II | UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: ARNAUD DELBERGHE



Forme dans le commerce: Vivants, spécimens.

VARANUS EXANTHEMATICUS

African Savanna Monitor, Bosc's Monitor, Northern Savanna Monitor, African Large-grain Lizard (AN) Varan des steppes, Varan des savanes (FR)

CITES ANNEXE II | UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: DANIEL BENNETT



Forme dans le commerce: Articles en cuir (grand), articles en cuir (petit), vivants.

VARANUS GRISEUS

Desert Monitor, Agra Monitor, Grey Monitor, Baghdad Small-grain Lizard, Agra Lizard (AN) Varan du désert, Varan gris (FR)

CITES ANNEXE I | UICN: Non Évaluée

PHOTO: BIBLIOTECA ALEXANDRINA



Forme dans le commerce: Vivants, morceaux de peaux, spécimens.

VARANUS NILOTICUS

African Small-grain Lizard, Nile Monitor (AN) Varan du Nil (FR)

CITES ANNEXE II | UICN: Non Évaluée



PHOTO: INATURALIST/FUNDACION TIERRA IBERICA

Forme dans le commerce: Sculptures, produits, vêtements, articles en cuir (grand), articles en cuir (petit), vivants, morceaux de peaux, peaux.

VARANUS ORNATUS

Ornate Monitor (AN) Pas de nom commun (FR)

CITES ANNEXE II | UICN: Non Évaluée



PHOTO: GREG HUME

Forme dans le commerce: Corps, vivants, specimens, articles en cuir.

CHORDATA / REPTILIA / SERPENTES*



*Toutes les espèces de boas (Boidae, Bolyeriidae et Tropidophiidae spp.), de loxocéminés (Loxocemidae spp.), et de pythons (Pythonidae spp.) sont inscrites à l'Annexe II sauf les espèces et sous-espèces inscrites à l'Annexe I ou III.

GONGYLOPHIS COLUBRINUS

Egyptian Sand Boa, Kenyan Sand Boa, Theban Sand Boa, East African Sand Boa (AN) Boa aux écailles rugueuses, Boa des sables d'Égypte, Boa des sables couleuvrin, Boa des sables du Kenya (FR)

CITES ANNEXE II | UICN: Non Évaluée



Forme dans le commerce: Vivants.

GONGYLOPHIS MUELLERI

Müller's Sand Boa, West African Sand Boa (AN)
Boa des sables de Müller (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Non Évaluée

PHOTO: BESTAND VON ANDREAS GNEIST



Forme dans le commerce: Corps, articles en cuir (petit), vivants, spécimens.

PYTHON REGIUS

Ball Python, Royal Python (AN)
Python royal (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: SWUAMATA55, CREATIVE COMMONS

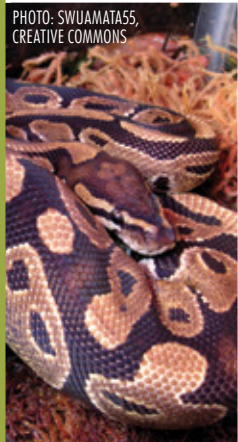


PHOTO: LAGA



Forme dans le commerce: Corps, vivants, sculptures, oeufs, vêtements, articles en cuir, chaussures, squelettes, peaux, spécimens.

PYTHON SEBAE

African Python, African Rock Python (AN)
Python de Seba (FR)

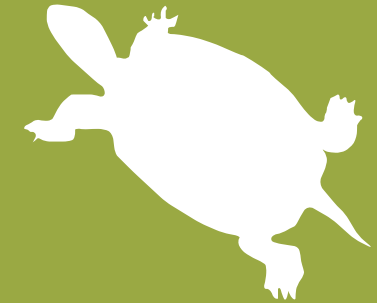
CITES ANNEXE II UICN: Non Évaluée

PHOTO: BRIAN SMITH



Forme dans le commerce: Corps, articles en cuir (grand), articles en cuir (petit), vivants, peaux, spécimens.

CHORDATA / REPTILIA / TESTUDINES*



*Toutes les espèces de tortues marines (Cheloniidae spp.) sont inscrites à l'Annexe I. Toutes les espèces de tortues terrestres (Testudinidae spp.) sauf les espèces inscrites à l'Annexe I. Un quota d'exportation annuel zéro a été établi pour *Centrochelys sulcata* pour les spécimens prélevés dans la nature pour des transactions principalement commerciales.

CYCLANORBIS ELEGANS

Nubian Flapshell Turtle (AN)
Tortue molle élégante Nubian (FR)

CITES ANNEXE II UICN: En Danger Critique d'Extinction

PHOTO: TOMAS DIAGNE



Forme dans le commerce: Vivants, parties, carapaces, carapaces séchées, viande séchée, peaux séchées.

CYCLANORBIS SENEGALENSIS

Senegal Flapshell Turtle (AN)
Tortue molle du Sénégal (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable

PHOTO: TORTOISE FORUM/GERARDS



Forme dans le commerce: Vivants, parties, carapaces, carapaces séchées, viande séchée, peaux séchées.

TRIONYX TRIUNGUIS

African Softshell Turtle, Nile Soft-shelled Turtle, Nile Soft-shelled Terrapin, Nile Softshell Turtle (AN)
Tortue d'Afrique à carapace molle, Trionyx du Nil (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Non Évaluée

PHOTO: FLICKR/SI-)



Forme dans le commerce: Corps, vivants, carapaces, spécimens.

CENTROCHELYS SULCATA

African Spurred Tortoise, Grooved Tortoise (AN)
Tortue sillonnée (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable

PHOTO: JI-ELLE



Forme dans le commerce: Corps, vivants.
(Inscrite à l'Annexe II, sauf les espèces inscrites à l'Annexe I. Un quota d'exportation annuel zéro pour *Centrochelys sulcata* pour les spécimens prélevés dans la nature pour des transactions principalement commerciales)

PLANTAE /
EUPHORBIALES /
EUPHORBIACEAE*



*Toutes les espèces d'euphorbes (*Euphorbia* spp.) sont inscrites à l'Annexe II, à l'exception de *Euphorbia misera* et des espèces inscrites à l'Annexe I. Les autres espèces ne sont pas inscrites aux annexes.

DALBERGIA MELANOXYLON

African Blackwood, Mozambique Ebony (AN)
Pas de nom commun (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée



PHOTO: MED COATES PLAGRAVE

Forme dans le commerce: Aucun commerce rapporté.

EUPHORBIA BEILLEI

Pas de nom commun (AN)
Pas de nom commun (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Non Évaluée



PHOTO: MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Forme dans le commerce: Aucun commerce rapporté.

PLANTAE /
MAGNOLIOPSIDA /
FABALES



PTEROCARPUS ERINACEUS

Kosso, African Rosewood (AN)
Bois de vène, Palissandre du Sénégal (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Non Évaluée



PHOTO: TRUONG KHA CLAM LTD.

Forme dans le commerce: Écorce, résine/gomme, fourrage de feuilles, meubles, instruments de musique, racines, feuilles, bois, bois scié, grumes.

Liste des sites internet utiles:

• UNITED STATES FISH & WILDLIFE SERVICE > fws.gov

• BORN FREE USA > bornfreeusa.org

CITES

• Site général de la CITES > cites.org/fra

• Annexes de la CITES > cites.org/fra/app/appendices.php

• Texte de la CITES > cites.org/fra/disc/text.php

• Résolutions de la CITES > cites.org/fra/res/index.php

• Décisions de la CITES > cites.org/fra/dec/index.php

• Base de données sur le commerce CITES du PNUE-WCMC
> unep-wcmc-apps.org/citestrade/

• Base de données sur les espèces inscrites à la CITES > speciesplus.net/

• Sites internet des autorités nationales CITES > cites.org/fra/resources/links.php

• Publications de la CITES > cites.org/fra/resources/publications.php

• Liste de contacts nationaux > cites.org/fra/cms/index.php/component/cp

• Lignes directrices pour le transport > cites.org/fra/resources/transport/index.php

• Manuel d'identification des espèces CITES > cites.org/fra/resources/wiki_id.php

• Collège virtuel CITES > cites.unia.es/index.php?lang=fr_utf8

• Outils de formation du collège virtuel CITES
> <https://cites.unia.es/mod/resource/view.php?id=58&lang=fr>

• Projections graphiques de données sur le commerce CITES > dashboards.cites.org/

• Informations CITES sur les rapports nationaux > cites.org/fra/resources/reports.php

• Informations sur les quotas d'exportation CITES > cites.org/fra/resources/quotas/index.php

• Orientations CITES sur les avis de commerce non-préjudiciable
> cites.org/fra/prog/ndf/index.php

• Calendrier et dates buttoir CITES > cites.org/fra/news/calendar.php

• Manuel de référence sur la CITES > ssn.org/Meetings/cop/cop16/CITES_RefGuide.pdf

• Liste Rouge des Espèces Menacées de l'Union Mondiale de Conservation de la Nature
> iucnredlist.org/

• Fiche de l'UICN sur les avis de commerce non-préjudiciable
(traduction française en Annexe 1) > data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/SSC-OP-027.pdf

• Informations sur le commerce CITES dans l'Union Européenne
> c.europa.eu/environment/cites/index_en.htm

• L'Association internationale du transport aérien > iata.org/index.htm

• InforMEA (portail de l'ONU concernant l'information sur les accords environnementaux multilatéraux) > informea.org

IDENTIFICATION DES ESPÈCES CITES

• Manuel d'identification des espèces CITES > cites.org/fra/resources/wiki_id.php

• Guide d'identification de la CITES (gratuit – produit par le Canada – couvre les amphibiens, les invertébrés, les mammifères, les oiseaux, les poissons et les reptiles)
> ec.gc.ca/alef-ewe/default.asp?lang=Fr&n=35ED0E50-1

• Guides d'identification sur les requins > coaliciontiburones.org/?page_id=1199

• Galerie de photos des espèces CITES > cites.org/fra/gallery/species/index.html

• Informations utiles à l'identification des espèces de crocodiles
> crocodilian.com/cnhc/csl.html

• Informations utiles à l'identification des espèces de tortues
> <http://wbd.etibioinformatics.nl/bis/turtles.php>

• Informations utiles à l'identification des coquillages > femorale.com.br/shellphotos/

• Base de données comprenant des photos d'espèces de scorpion
> ntnu.no/ub/scorpion-files/gallery.php

• Base de données comprenant des photos d'espèces sauvages > arkive.org/

• Base de données utile à l'identification d'espèces marines > fishbase.org/search.php

• Base de données utile à l'identification d'espèces de requins > sharktrust.org

• Base de données utile pour l'identification des raies manta
> mantatrust.org/wp-content/uploads/2011/09/Field-Guide-to-the-Identification-of-Mobulid-Rays-Indo-West-Pacific.pdf

• Base de données utile comprenant information sur les espèces animales > britannica.com

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET DOUANES

• Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages
> cites.org/fra/prog/iccwc.php

• Interpol > interpol.int/fr/Internet

• Organisation Mondiale des Douanes > wcoomd.org/fr.aspx

• Initiative Douanes Vertes > greencustoms.org/

• Le guide des Douanes Vertes sur les accords multilatéraux sur l'environnement
> greencustoms.org/reports/guide/Green_Customs_Guide_new.pdf

• Réseau International pour le respect et l'application du droit de l'environnement
> inece.org/

- Réseau d'Afrique de l'Ouest pour le respect et l'application du droit de l'environnement (EANECE) > us4.campaign-archive1.com/?u=0a75b87bdb95a779929655145&id=27ad2732a8

- Accord de Lusaka sur les opérations concertées de coercition visant le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages > lusakaagreement.org/

- Textes et décisions d'accords multilatéraux sur l'environnement sélectionnés touchant à la lutte contre la fraude > unep.org/delc/Portals/119/Compliance-related-text.pdf

MISE EN APPLICATION DE LA CITES POUR LES REQUINS

- Site de la CITES sur les requins et les raies > cites.org/fra/prog/shark/index.php

- Guides d'identification sur les requins > coalicioniburones.org/?page_id=1199

- Rapport de TRAFFIC sur la mise en application de la CITES pour les requins > traffic.org/fisheries-reports/traffic_pub_fisheries15.pdf

- Fiche d'information sur l'introduction en provenance de la mer > www.nmfs.noaa.gov/ia/agreements/global_agreements/cites_page/cites_fr.pdf

- Informations relatives à l'atelier de mise en application de la CITES pour les requins organisé dans la région d'Amérique Latine (inclut les présentations et les guides utilisés lors de l'atelier) > oas.org/en/sedi/dsd/biodiversity/WHMSI/SharkEvent%20.asp

- Base de données sur les requins > shark.ch/Database/index.html

- Rapport de la CSRP « Trente années d'exploitation des Requins en Afrique de l'Ouest » > iucnssg.org/uploads/5/4/1/2/54120303/30yrsexploitation_westafrica_fr.pdf

- Vidéo sur l'identification génétique des requins (en espagnol et sous-titrée en anglais) > youtube.com/watch?v=sFwyZzn-x8s

- Vidéo sur la coupe des ailerons de requins (en espagnol et sous-titrée en anglais) > youtube.com/watch?v=psb1s5Efihw

- Groupe de spécialistes des requins de l'UICN > iucnssg.org/

ORGANISATIONS

- Activités de l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) concernant la CITES > fao.org/fishery/cites-fisheries/fr

- Commission sous-régionale des pêches > spcrp.org/

- Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique > iccat.es/fr

- Organisation Internationale des Bois Tropicaux > itto.int/fr/

- Organisation Mondiale de la Santé Animale > oie.int/fr/

- TRAFFIC (réseau de surveillance du commerce des espèces sauvages) > traffic.org/

Liste des contacts utiles:

Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées
Ministère de l'Environnement et de la Pêche
M. Madangah Ngamgassou, Directeur
B.P. 447
N'DJAMENA
Phone: +235 66 26 85 29
Email: benngamgassou@gmail.com

Elodie Gerome-Delgado
Assistant to the Director, Animal Protection Office
Wildlife Worldwide Resp.
Fondation Brigitte Bardot
28 rue Vineuse,
75116 Paris
FRANCE
Email: pole.international@fondationbrigittebardot.fr
Phone: +33(0)1 45 05 94 58
www.fondationbrigittebardot.fr

Alice Stroud
Africa Policy and Capacity Building Director,
Born Free USA
c/o Acani Consulting
5 rue de la Garenne,
32410 Castéra-Verduzan
FRANCE
Email: alice@bornfreeusa.org
Phone: +33 7 70 41 26 32
www.bornfreeusa.org

“ Les espèces sauvages vivantes sont comme une bibliothèque de livres encore non lus. Notre destruction attentive est semblable à brûler cette bibliothèque sans jamais avoir lu ses livres. ”

~ John Dingell